



Assemblée générale 2018

Préparé par: Philippe Cazaly

29 Septembre 2018



Association : **JAZZ-CLUB DE VOIRON.**
Siret N° : **814773065 00010**
No de parution : **19970027**
Département (Région) : **Isère (Rhône-Alpes)**
Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de l'Isère.**

No d'annonce : **691**
Paru le : **05/07/1997**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de l'Isère.**
Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**



Assemblée Générale

Introduction

Membres du Bureau Présents :

Philippe CAZALY, Benoît DAUCHY, Gabriel MONDIN, Véronique BILLON-GRAND, Valérie GANDIT

Membres Actifs présents: Véronique BILLON-GRAND, Ida DUPUIS, Dominique CAZALY, Charles André WENTZO, Dominique STEINER, Lise HENNEBOIS, Jacques BRAIN , Arlette MONDIN, Jean-Gabriel DECORME , François PARMENTIER

Membres excusés : Robert CARNIGNO,, Martin CARNIGNO.

Prochaine réunion : Septembre 2019

Thèmes abordés

- ▶ Remerciements
- ▶ Bureau actuel/Renouvellement du BUREAU
- ▶ Agenda du Jazz Club
- ▶ Bilan Moral
- ▶ Bilan Financier
- ▶ Projet de Rassemblement et organisation de G.E.M Edition Voiron
- ▶ Axes d'amélioration
- ▶ Vote du montant de la cotisation
- ▶ Question diverses

Remerciements

Philippe CAZALY, le président remercie chaleureusement l'ensemble des membres du bureau et les membres actifs de leur action bénévole pour le jazz club Voironnais en particulier pour le grand nombre d'heure passé à la réalisation des buvettes et également dans l'organisation des apéro-jazz du festival de jazz de Voiron.



Présentation du bureau

Membres du Bureau actuel :

Le bureau est complété en fonction des nouveaux statuts déposés en septembre 2014, après validation de l'assemblée générale, qui a créée deux fonctions nouvelles.

- ▶ Président : Philippe CAZALY.
- ▶ Vice-présidente Valérie GANDIT en charge des actions institutionnelles
- ▶ Trésorier : Benoit DAUCHY.
- ▶ Secrétaire : Christine GUILLAMET / ADJOINT Gabriel MONDIN.

Nouveaux membres actifs :

Pas de nouveau membres actifs cette année passée, mais 1 personne a souhaité nous rejoindre : Monsieur François PARMENTIER. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Membres d'honneur :

Monsieur Jacques BRAIN (ex président)
Monsieur / Madame La présidente de la MJC
Monsieur Le Maire de Voiron

EQUIPE CONSTITUEE pour L'organisation de Guitare en Montagne

Philippe CAZALY, Benoit DAUCHY, François PARMENTIER, Hervé FAYET, Jean-Pierre ROUVIER

Elections Renouvellement des membres du bureau 2018

Dans le cadre du renouvellement du bureau mais aussi pour permettre de libérer la charge de Benoit DAUCHY et de Gabriel MONDIN ainsi qu'au départ de Valérie GANDIT, nous avons procédé à la nomination de Christine GUILLAMET au poste de trésorier. Benoit Dauchy assure la fonction de Secrétaire.

Le nouveau bureau est voté à l'unanimité, il se compose comme suit :

- ▶ Président : Philippe CAZALY.
- ▶ Trésorière : Christine GUILLAMET.
- ▶ Secrétaire : Benoit DAUCHY, Adjoint François PARMENTIER



Bilan Moral

Le bilan moral a été présenté par Philippe CAZALY.

Le bilan 2017/2018 est positif sur plus d'un point :

- ▶ il n'y a eu cette année une nette amélioration de la fréquentation, l'envoi systématique de mailing pour chaque soirée ainsi que l'ouverture de la possibilité de réserver a permis de fidéliser la fréquentation d'une manière plus efficace.
- ▶ résultat financier en très léger déficit , qui a permis , outre les soirées, de réaliser l'organisation d'une nouvelle Edition de GEM en Janvier.

Les actions menées en communication ont été nombreuses, notamment par la publication de plus de 600 affiches, plus de 3000 Flyers et dépliants ainsi qu'une visibilité dans le journal «Le Dauphiné» et dans les ouvrages du pays Voironnais, commencent à porter leurs fruits.

Nous avons conservé le mailing programme que nous avons laissé de côté, avec des retours positifs.

Le fonctionnement du jazz club est celui d'une association stable, notamment dans l'organisation des soirées. Il repose exclusivement sur les membres bénévoles totalement dévoués (notamment dans la participation aux buvettes) mais ne relève toujours pas d'une situation de confort puisque nous ne sommes pas dans nos murs.

Problèmes rencontrés au cours de la saison

Présence du public. : la fréquentation est en légère augmentation par rapport à celle de la saison précédente.

Le concert du festival de jazz encore une fois s'est avéré une soirée de relativement faible fréquentation, cependant les apéros jazz gratuits ont très bien fonctionnés.

Encore une fois, l'on peut toujours raisonnablement se poser, après 8 festivals, la question de l'intérêt de la participation, pour le jazz club à l'organisation. En effet, la visibilité et la lisibilité des actions du jazz club sont totalement noyées par le festival qui organise lui aussi des apéro-concerts, parfois même programmés aux mêmes heures et à Voiron. De surcroît la soirée programmée n'a compté pas beaucoup plus de participants qu'une soirée ordinaire.

Nous maintiendrons le principe d'avancer la soirée de juin dans les 15 premiers jours à la mjc , le concert de clôture de l'année passée a très bien marché.



Le site internet du jazz club

Le site est consultable à l'adresse suivante : www.jazzclubvoironnais.com

Les services de notre hébergeur : LWS 007 Hébergement sont satisfaisants car aucune difficulté n'a été rencontrée depuis l'origine. Nous renouvelons donc notre abonnement.

La fréquentation reste équilibrée avec une petite pointe quelques jours avant la date habituelle de nos soirées. Par ailleurs le mail du jazz club reçoit du courrier chaque jour, y compris de nos adhérents.

La mise en place d'un onglet réservation l'année passée a permis d'inscrire plusieurs nouveaux membres. Cependant un problème lié à l'usage de notre outils de création de site a rendu cette page inopérante : un nouveau site sera donc réalisé à partir d'une version actualisée du logiciel de création (passage à « webaccapella » responsive).

Bilan financier

Benoit Dauchy, Trésorier , a présenté le bilan financier. Il intègre la disparition du contrat dénoncé unilatéralement par la SACEM, mais aussi le projet GEM Edition Voiron qui fut un succès. Le bilan fait apparaître la provision pour la session de GEM2019.

Pas de remarques.

Axes d'amélioration

La réunion a été suivie par une présentation d'axes d'amélioration pour l'année 2018/2019 énoncé par le Président :

- ▶ La charte graphique des plaquettes dépliantes (réalisées bénévolement + sponsoring SOCOTEC) plait et sera conservée pour la saison, avec un petit rafraîchissement esthétique cependant).
- ▶ Reprise du mailing trimestriel, la communication par affiches sera maintenue à environ 50 par concert (sponsoring SOCOTEC) au profit de tirages de plus de dépliantes.
- ▶ Encore Merci à Ida DUPUIS pour la distribution dans les différents lieux publics de Voiron.
- ▶ La mise en place d'une liste de diffusion par mail a été actualisée par la création d'une nouvelles page sur le site internet; nous conservons cette possibilité..
- ▶ Le dossier de demande de licence d'entrepreneur de spectacle est à terminer.
- ▶ Investissement matériel à prévoir cette année : achat de câbles /micros/pieds de micros.

- ▶ Pour la 8ème année consécutive, nous nous posons malheureusement toujours la question de l'intérêt, pour le jazz club de participer au festival de jazz. En effet si



cette participation est pertinente du point de vue médiatique et du point de vue du jazz, elle l'est beaucoup moins du point de vue financier . Le budget dépensé pour cette action(apéro-jazz) peut-être utilisé à réaliser des actions, étalées sur l'ensemble de la saison, Le sujet reste ouvert. Nous verrons comment se présentent les bonnes dispositions de la mairie en matière de soutien et de subvention et l'organisation du festival. Jusqu'à présent toujours aucun accompagnement sur ce sujet.

- ▶ Rappel : le jazz club à toujours vocation d'exister à Voiron même et de mobiliser les habitants du pays Voironnais vers Voiron, pas le contraire. Ceci dit , il reste tout à fait envisageable que des actions soutenue par d'autre organismes , notamment privés soit réalisés au profit du jazz club (animations/concerts hors les murs, etc...)

- ▶ Jacques BRAIN et Gabriel MONDIN et François PARMENTIER se proposent de continuer d'organiser les apéro- jazz, merci à eux, ils l'ont fait brillamment comme chaque année et cela nécessite une très grande disponibilité.

- ▶ Merci aux musiciens du jazz club qui ont assuré bénévolement plusieurs concerts et animation en ville dans le cadre des apéro-jazz et aussi tout au long du week end Guitare en Montagne, nous reproduirons avec une première partie de la soirée du Janvier avec en plus une première partie pédagogique.

Le sujet reste ouvert pour trouver des idées.

Rassemblement de G.E.M Editon Voiron 2019

le transfert du vocable « GUITARE EN MONTAGNE » a été réalisé. nous en sommes à la 5 édition et rencontrons un bon succès de fréquentation. Pou la prochaine édition, nous aurons 2 musiciens Ecossais invités. Nous avons également le soutien de TSF qui nous accompagne en matière de sponsoring pour l'achat d'une cinquantaine de place VIP.

Pour mémoire : le transfert est nominatif et porté par Philippe CAZALY qui le met à disposition du jazz club tant qu'il en est membre du bureau. Il en sera le dépositaire exclusif jusqu'à nouveau transfert vers une tierce personne dépositaire. De la même manière que la licence d'entrepreneur de spectacle. Ainsi la dissolution du bureau n'annulera en aucune manière ce transfert.

Il n'a pas été nécessaire de procéder à une fusion absorption entre les deux associations, l'association initiale ayant été simplement mise en sommeil et sera dissoute.

Le projet fera l'objet d'une demande d'accompagnement et de soutien auprès de la ville dans le cadre de la demande de subvention.

Le président sollicite l'ensemble du bureau pour l'autoriser à réaliser une demande de subvention de cette manière. Cette disposition est portée au vote, adopté à l'unanimité.



Le président rappelle aux membres que la recherche de sponsors doit devenir très active suite à la perte du sponsor principal (SAMSE) de GEM. Il s'agit de récupérer des petits sponsors pas forcément des grosses sommes. Nous avons de la place et de nombreux supports pour communiquer avec leurs logos.

Important pour la programmation de l'assemblée générale 2019

Les dates de dépôt de demande de subvention de la Ville de Voiron étant confirmée en septembre, il y a un décalage entre cette date de remise (autour du 20 septembre) et la date de notre assemblée générale. Le président propose que l'assemblée générale soit tenue en Juin en fin de saison pour permettre un temps de rédaction et la disponibilité de tous à cette période.

Cette disposition portée au vote est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Pas d'autre question.

Vote de la cotisation

Après vote, le montant de la cotisation a été maintenue à :

- 15 €uros pour les membres VIP (soutien),
- 12 €uros pour les membres (concert)
- 8 €uros pour les adhérents de la MJC, sur présentation de la carte MJC, les chômeurs les enfants de moins de 18ans et les étudiants.

Vote des bilans moral et financiers, des projets, et de l'autorisation de déposer une demande de subvention spéciale pour la saison prochaine et GEM 2019

100% des participants votent à l'unanimité pour l'ensemble des actions et sujets.

Le président remercie chaleureusement l'ensemble des participants.

Fin du procès-verbal.